

**COMMUNE DE VERNIER****QUESTION ÉCRITE**

au sens de l'article 49 du règlement du Conseil municipal de Vernier

**Passage piéton du Stade de Vernier**

Messieurs les Conseillers administratifs,

Dans le prolongement de la rte de Peney, l'av. Louis-Pictet comptabilise, au quotidien, un très important trafic routier, camions, camionnettes et voitures, représentant plusieurs milliers de passages/jour, depuis et vers la ZI du Bois-de-Bay, de la ZI Zimeysa, des Cheneviers, etc..., notamment aux heures de pointe, périodes correspondant aux heures d'accès au stade de Vernier.

Devant l'accès au stade, se trouve un passage piéton utilisé par nombre d'enfants et de parents se rendant ou quittant le stade. Bien que doté d'un îlot central et d'un panneau de signalisation non-lumineux, ce passage présente néanmoins un risque important pour ses usagers (très majoritairement des enfants) en raison de sa position à mi-chemin entre deux passages pour piétons dotés de feux de signalisation, ainsi que l'importante circulation routière.

- Notre question est de savoir s'il serait possible d'améliorer sensiblement cette situation, bien que cette route puisse appartenir au domaine public cantonal.

Nous vous remercions pour votre attention.

Diane Graber  
Conseillère municipale

Vernier, le 7 décembre 2022